

7. SE DONNER LES MOYENS DE MIEUX PERFORMER À L'ÉTRANGER

Dans un contexte international extrêmement compétitif, le Québec doit se donner les moyens de mieux performer à l'étranger.

Le budget 2019-2020 prévoit près de 20 millions de dollars pour :

- promouvoir l'expertise en recherche et innovation à l'étranger;
- investir et diversifier les marchés prometteurs;
- professionnaliser le corps diplomatique.

TABLEAU D.27

Impact financier des mesures pour se donner les moyens de mieux performer à l'étranger (en millions de dollars)

	2018- 2019	2019- 2020 ⁽¹⁾	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Promouvoir l'expertise en recherche et innovation à l'étranger	—	-1,0	-1,4	-1,4	-1,4	-1,4	-6,6
Investir et diversifier les marchés prometteurs	—	-1,0	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-5,8
Professionnaliser le corps diplomatique	—	-0,4	-0,9	-1,8	-1,8	-1,8	-6,7
TOTAL	—	-2,4	-3,5	-4,4	-4,4	-4,4	-19,1

Note : Les crédits seront versés au ministère des Relations internationales et de la Francophonie.
(1) Pour 2019-2020, les sommes prévues seront pourvues à même le Fonds de suppléance.